



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2020**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARGENTEUIL  
MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Mille-Isles, tenue le 6 mai 2020 à 19h à huis clos en vertu du décret numéro 483-2020, à la place régulière des séances, sous la présidence de monsieur Howard Sauvé, maire.

Les membres du conseil présents sont :

madame la conseillère Danielle Parent, monsieur le conseiller Francis Léger, madame la conseillère Diane Bélair, madame la conseillère Cassandra Lescarbeau, madame la conseillère Julie Léveillée, madame la conseillère Dawn Charles.

Les membres du conseil absents sont :

Monsieur Pierre-Luc Nadeau, directeur général et secrétaire-trésorier, est présent et agit comme secrétaire de la séance.

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 388-2020 du 29 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle, soit jusqu'au 7 avril 2020 ;

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 460-2020 du 15 avril 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle, soit jusqu'au 24 avril 2020 ;

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 478-2020 du 22 avril 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle, soit jusqu'au 29 avril 2020 ;

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 483-2020 du 29 avril 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle, soit jusqu'au 6 mai 2020 ;

**CONSIDÉRANT** l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

**CONSIDÉRANT** qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance sur place en respectant les distances minimales exigées et par voie téléphonique ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame la conseillère Dawn Charles, appuyé par monsieur le conseiller Francis Léger et résolu unanimement :

**QUE** le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par voie téléphonique.

### **Ouverture de la séance**

Le maire déclare la présente séance ouverte et demande la tenue d'une période de réflexion.

2020-05-106



No de résolution  
ou annotation

# Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2020**

## **Période de questions portant sur l'ordre du jour**

Les personnes qui le désirent font parvenir leurs questions à la direction générale de la Municipalité par courriel à l'adresse [questions@mille-isles.ca](mailto:questions@mille-isles.ca) ou par la page Facebook de la Municipalité.

2020-05-107

### **1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**Considérant** que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance.

**IL EST PROPOSÉ PAR** : monsieur le conseiller Francis Léger  
**APPUYÉ PAR** : madame la conseillère Cassandre Lescarbeau  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (6) :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté.

## **SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2020 À 19H**

### **OUVERTURE DE LA SESSION PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR L'ORDRE DU JOUR**

- 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 2. Adoption des procès-verbaux**
  - 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1 avril 2020
  - 2.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 avril 2020
- 3. Approbation des comptes**
- 4. États financiers**
  - 4.1 États financiers se terminant le 27 avril 2020
- 5. Correspondance**
- 6. Compte-rendu des comités**
- 7. Dépôt de rapports**
  - 7.1 Dépôt du rapport mensuel du Service de l'urbanisme et environnement
  - 7.2 Dépôt du rapport mensuel du Service de sécurité incendie
  - 7.3 Dépôt du rapport mensuel de l'application du règlement concernant le contrôle des animaux
- 8. Affaires diverses**
  - 8.1 Adoption du règlement numéro RU.02.2011.12, modifiant le règlement de zonage RU.02.2011, tel que déjà amendé, afin de modifier et créer certaines dispositions relativement aux projets intégrés et à la grille de spécifications de la zone H 10, telle qu'identifiée au plan de zonage
  - 8.2 Adoption du règlement portant le numéro 2020-03 établissant la création d'un Conseil local du patrimoine
  - 8.3 Nomination du représentant du conseil au sein du Conseil local du patrimoine
  - 8.4 Nomination de monsieur David Roy, conseiller en urbanisme et environnement à titre de secrétaire du Conseil local du patrimoine
  - 8.5 Nomination de membres au sein du Conseil local du patrimoine (CLP)
  - 8.6 Mandat au Conseil local du patrimoine
  - 8.7 Permanence de madame Isabelle Bouchard au poste d'inspectrice en bâtiment
  - 8.8 Reconnaissance des cinq (5) années de service continu de monsieur David Roy
  - 8.9 Fin de la période de probation de madame Carole



No de résolution  
ou annotation

# Procès-verbal du conseil de la MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2020

- Lessard à titre de greffière de la Municipalité de Mille-Isles
- 8.10 Dépôt de la liste des donateurs et rapport de dépenses des candidats à l'élection partielle du 1er mars 2020
  - 8.11 Adjudication du contrat de gré-à-gré relatif à la fourniture de ponceaux en PEHD pour certains travaux de réfection du chemin Tamaracouta
  - 8.12 Adjudication du contrat relatif à l'appel d'offres sur invitation INV202004-08 pour la fourniture de ponceaux en ciment pour certains travaux de réfection du chemin Tamaracouta
  - 8.13 Adjudication du contrat relatif à l'appel d'offres public TP202004-10 pour la fourniture de pierre concassée (excluant MG-80) pour certains travaux de réfection du chemin Tamaracouta
  - 8.14 Adjudication du contrat relatif à l'appel d'offres public TP202004-11 pour la fourniture de pierre concassée MG-80 pour certains travaux de réfection du chemin Tamaracouta
  - 8.15 Autorisation de signature de l'entente pour la collecte et le transport des matières organiques
  - 8.16 Autorisation pour un emprunt temporaire – Règlement 2020-02
  - 9. Période de questions
  - 10. Levée de la séance

**ADOPTÉE.**

## 2. Adoption des procès-verbaux

2020-05-108

### 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1 avril 2020

**Considérant** que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1 avril 2020 a été remis aux élus au moins soixante-douze (72) heures avant la présente séance ;

**Considérant** que les membres du conseil déclarent l'avoir reçu et lu.

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Julie Léveillé

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Danielle Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :

**D'APPROUVER et D'ADOPTER**, tel qu'il est rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 1 avril 2020.

**ADOPTÉE.**

2020-05-109

### 2.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 avril 2020

**Considérant** que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 avril 2020 a été remis aux élus au moins soixante-douze (72) heures avant la présente séance ;

**Considérant** que les membres du conseil déclarent l'avoir reçu et lu.

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Danielle Parent

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Francis Léger

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :



No de résolution  
ou annotation

# Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2020**

**D'APPROUVER et D'ADOPTER**, tel qu'il est rédigé, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 avril 2020.

**ADOPTÉE.**

2020-05-110

### **3. Approbation des comptes**

**Considérant** que les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes et des dépenses incompressibles du mois d'avril 2020.

**IL EST PROPOSÉ PAR :** madame la conseillère Cassandra Lescarbeau

**APPUYÉ PAR :** madame la conseillère Julie Léveillée  
**ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (6) :**

**D'ADOPTER** les comptes énumérés dans la liste des comptes du mois d'avril 2020 totalisant **263 709.62 \$**, et d'en autoriser les paiements.

**D'APPROUVER** les paiements des dépenses incompressibles du mois d'avril 2020.

**ADOPTÉE.**

### **4. États financiers**

#### **4.1 États financiers se terminant le 27 avril 2020**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au conseil les états financiers (*non vérifiés*) pour la période se terminant le 27 avril 2020.

### **5. Correspondance**

Un résumé de la correspondance du mois d'avril 2020 a été remis à chacun des membres du conseil au moins soixante-douze (72) heures avant la présente séance.

### **6. Compte-rendu des comités**

Les élus, responsables des comités, font état des récents développements de leur comité respectif et des prochaines activités.

#### Communication (madame la conseillère Cassandra Lescarbeau) :

Un Info Mille-Isles accompagné d'un premier Info-travaux visant à informer les citoyens des travaux routiers prévus cette année seront publiés d'ici la fin de la semaine.

#### Voirie et infrastructure (madame la conseillère Dawn Charles) :

Avec l'annonce de la réouverture des chantiers le 11 mai 2020, le projet de réfection du chemin Tamaracouta débutera sous peu. Veuillez-vous référer aux outils de communication numériques de la Municipalité, dont le nouvel Info-travaux, pour vous renseigner sur l'avancement du projet et les inconvénients que celui-ci pourra causer sur la circulation.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2020**

### Sécurité publique (monsieur le conseiller Francis Léger) :

Relativement à la COVID-19, d'autres appels aux personnes de 70 ans et plus ont lieu présentement pour nous assurer de leur sécurité. N'oubliez pas que malgré la réouverture des écoles et de la plupart des entreprises, les mesures sanitaires imposées par le gouvernement (distanciation sociale, confinement, rassemblements) sont maintenues jusqu'à nouvel ordre.

### Loisirs et vie communautaire (madame la conseillère Julie Léveillé) :

Avec la COVID-19 et les demandes du gouvernement, toutes les activités culturelles et de loisirs de la Municipalité sont annulées jusqu'au 31 août, incluant la Fête de Mille-Isles. D'autres activités ou événements pourraient cependant avoir lieu à l'automne, dépendamment de la situation.

### Urbanisme (madame la conseillère Danielle Parent) :

La Municipalité s'est adaptée aux exigences gouvernementales reliées à la COVID-19. Les inspecteurs continuent à effectuer quelques inspections sur le territoire, surtout reliées à des suivis de permis dont l'inspection est à l'extérieur, sans contact avec les citoyens. Les formulaires de demande de permis sont déjà en ligne, mais sont en cours d'être modifiés pour être remplis directement en ligne.

### Environnement (madame la conseillère Diane Bélair) :

Malgré la COVID-19, il est important de mentionner que Tricentris n'a jamais cessé ces activités, étant considéré comme un service essentiel. Il est donc important de poursuivre le recyclage, de même que le compostage, sur notre territoire. D'ailleurs, le conseil travaille actuellement à bonifier l'offre de services aux citoyens relativement au compostage.

### Maire:

Le maire fait un survol des sujets d'intérêts y compris des intérêts régionaux et des discussions qui ont eu lieu lors des dernières rencontres tenues à la MRC d'Argenteuil :

« Bonsoir à tous,

Je commence le mot du Maire avec une petite mise à jour au sujet des cas de COVID dans notre Municipalité et MRC :

Nous avons 19 cas enregistrés en date du 1<sup>er</sup> mai dans toute la MRC, donc pour les 9 Municipalités.

Mille-Isles enregistrait moins de 5 cas, et c'est le même scénario dans chaque Municipalité de notre MRC sauf Lachute, qui enregistre 11 cas. À la Municipalité, les mesures sanitaires prises nous ont permis, à ce jour, de n'avoir aucun cas reconnu. Nous souhaitons poursuivre dans la même direction avec le déconfinement annoncé. À cet égard, nous allons poursuivre et respecter les consignes sanitaires incluant le télétravail, ce qui pourrait nous amener à avoir des délais possibles dans les traitements de demandes. Merci de votre compréhension et solidarité.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2020**

Il est clair que nous avons majoritairement respecté les consignes de la Santé publique, et comme vous avez sûrement vu, le processus de déconfinement est en marche. Malgré ce déconfinement progressif, il est important de continuer à respecter toutes les consignes émises, incluant la distanciation. La possibilité d'une 2<sup>e</sup> vague ne devrait intéresser personne.

Parmi les consignes, la SOPFEU a émis une ordonnance prohibant les feux extérieurs pour protéger nos pompiers. En limitant leur sortie, nous diminuons les chances qu'un pompier attrape ou partage le virus, ce qui enchaînerait une quarantaine automatique de plusieurs pompiers. Donc, pour l'instant, pas de feux à l'extérieur SVP.

Pour le prolongement de la Montée du pont Bleu, nous avons de l'avancement au dossier; la problématique qui existait entre un citoyen et un des promoteurs a été réglé avec l'accord en principe de la Municipalité. Une fois que la ville de Saint-Jérôme va octroyer les permis de lotissement aux promoteurs pour le bout de terrain qui se retrouve à Saint-Jérôme, notre Municipalité pourra analyser le dossier et émettre les permis requis pour que les travaux de construction du chemin débutent. Selon nos contacts à Saint-Jérôme, les analyses sont avancées.

La saison des travaux routiers est commencée. Vous avez sans doute vu les équipements de balayeuse des chemins qui ont débuté cette semaine. Pour ce qui est du chemin de Mille-Isles, nous avons su cet après-midi que le MTQ a complété une nouvelle programmation pour les 5 endroits que nous leurs avons identifié en début mars. Les travaux se feront selon des travaux d'urgence. Les travaux de la partie déjà identifié devront suivre les échéanciers tels que prévu par le MTQ. Pour notre chemin Tamaracouta, les appels d'offres sont tous terminés, et que de bonnes nouvelles, les prix respectent ou sont en dessous de nos estimations. Ceci veut dire que nous nous attendons à pouvoir respecter le budget des travaux annoncé. Il reste des petits contrats connexes à donner, genre marquage des lignes...

La publication des Infos-travaux vont commencer à apparaître sur le radar ; ils sont prévus minimalement 1 fois par mois, mais pourront être publiés plus souvent, si le besoin se fait sentir. SVP, continuez à les suivre sur Facebook et notre site web.

Merci de votre attention.

N'oubliez pas que vous pouvez envoyer toutes vos questions sur tout sujet à l'adresse [Questions@mille-isles.ca](mailto:Questions@mille-isles.ca) et nous vous reviendrons avec nos réponses le plus rapidement possible.

J'aimerais souhaiter une bonne fête des Mères à toutes les mères de notre Municipalité, sachant que pour certaines d'entre-elles ça sera difficile considérant les consignes à respecter. Mais les consignes y sont pour une bonne cause!

Ça va bien aller !  
Merci

### **7. Dépôt de rapports**

#### **7.1 Dépôt du rapport mensuel du Service de l'urbanisme et de l'environnement**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au conseil le rapport du Service de l'urbanisme et environnement concernant la liste des



No de résolution  
ou annotation

# Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2020**

permis émis et refusés ainsi que la liste de tous constats d'infraction émis pour le mois mars 2020.

## **7.2 Dépôt du rapport mensuel du Service de sécurité incendie**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au conseil le rapport du Service de sécurité incendie concernant les activités du service du mois de mars 2020.

## **7.3 Dépôt du rapport mensuel de l'application du règlement concernant le contrôle des animaux**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au conseil le rapport de l'application concernant le contrôle des animaux concernant la liste et la nature des interventions effectuées pour le mois d'avril 2020.

## **8. Affaires diverses**

2020-05-111

### **8.1 Adoption du Règlement numéro RU.02.2011.12, modifiant le règlement de zonage RU.02.2011, tel que déjà amendé, afin de modifier et créer certaines dispositions relativement aux projets intégrés et à la grille de spécifications de la zone H 10, telle qu'identifiée au plan de zonage**

**Considérant** qu'un avis de motion a été donné le 5 février 2020 avec la mention de dispense de lecture par madame la conseillère Danielle Parent ;

**Considérant** l'adoption du premier projet de règlement le 5 février 2020 ;

**Considérant** la tenue de l'assemblée de consultation publique le 13 mars 2020 ;

**Considérant** l'adoption du second projet de règlement le 13 mars 2020 ;

**Considérant** la résolution numéro 2020-04-079 modifiant les procédures municipales nécessitant le déplacement ou le rassemblement de personnes dans le cadre d'un acte prioritaire pour le processus de demande d'approbation référendaire pour le second projet de règlement numéro RU.02.2011.12, modifiant le règlement de zonage RU.02.2011, tel que déjà amendé, afin de modifier et créer certaines dispositions relativement aux projets intégrés et à la grille de spécifications de la zone H 10, telle qu'identifiée au plan de zonage ;

**Considérant** qu'aucune demande valide n'a été déposée concernant les dispositions contenues dans le présent règlement et susceptibles d'approbation référendaire ;

**Considérant** que tous les membres du conseil présents ont reçu une copie du règlement ;

**Considérant** qu'une copie du règlement a été mise à la disposition du public pour consultation par voie électronique.

**IL EST PROPOSÉ PAR** : monsieur le conseiller Francis Léger  
**APPUYÉ PAR** : madame la conseillère Dawn Charles  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (6) :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2020**

**D'ADOPTER** le Règlement numéro RU.02.2011.12, modifiant le règlement de zonage RU.02.2011, tel que déjà amendé, afin de modifier et créer certaines dispositions relativement aux projets intégrés et à la grille de spécifications de la zone H 10, telle qu'identifiée au plan de zonage.

**ADOPTÉE.**

2020-05-112

**8.2 Adoption du règlement 2020-03 établissant la création d'un Conseil local du patrimoine**

**Considérant** qu'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du mercredi 1 avril 2020 par monsieur le conseiller Francis Léger ;

**Considérant** qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil municipal conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1), et qu'en conséquence il y a dispense de lecture ;

**Considérant** que les membres du conseil municipal présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

**Considérant** que le règlement a été mis à la disposition du public pour consultation par voie électronique.

**IL EST PROPOSÉ PAR** : monsieur le conseiller Francis Léger

**APPUYÉ PAR** : madame la conseillère Cassandre Lescarbeau

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (6) :

**D'ADOPTER** le Règlement 2020-03 établissant la création d'un Conseil local du patrimoine.

**ADOPTÉE.**

2020-05-113

**8.3 Nomination du représentant du conseil au sein du Conseil local du patrimoine**

**Considérant** la création du Conseil local du patrimoine (CLP) par l'adoption du Règlement 2020-03 séance tenante ;

**Considérant** que le Règlement 2020-03 stipule qu'un représentant du conseil au sein du Conseil local du patrimoine doit être nommé ;

**Considérant** la volonté de madame la conseillère Cassandre Lescarbeau d'agir à titre de représentant.

**IL EST PROPOSÉ PAR** : madame la conseillère Diane Bélair

**APPUYÉ PAR** : madame la conseillère Julie Léveillé

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (6) :

**DE NOMMER** madame la conseillère Cassandre Lescarbeau à titre de représentante du conseil au sein du Conseil local du patrimoine pour la durée de son mandat ou jusqu'à l'adoption d'une nouvelle résolution.

**ADOPTÉE.**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2020**

2020-05-114

**8.4 *Nomination de monsieur David Roy, conseiller en urbanisme et environnement à titre de secrétaire du Conseil local du patrimoine***

**Considérant** la création du Conseil local du patrimoine (CLP) par l'adoption du Règlement 2020-03 séance tenante ;

**Considérant** que le Règlement 2020-03 stipule que le représentant du département d'urbanisme agit à titre de secrétaire.

**IL EST PROPOSÉ PAR** : monsieur le conseiller Francis Léger

**APPUYÉ PAR** : madame la conseillère Julie Léveillé

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (6) :

**DE NOMMER** monsieur David Roy, conseiller en urbanisme et environnement à titre de secrétaire du Conseil local du patrimoine.

**ADOPTÉE.**

2020-05-115

**8.5 *Nomination de membres au sein du Conseil local du patrimoine (CLP)***

**Considérant** la création du Conseil local du patrimoine (CLP) par l'adoption du Règlement 2020-03 séance tenante ;

**Considérant** la volonté de madame Ginette Mayer et de monsieur Charles Lapointe de s'impliquer dans la Municipalité au sein du CLP ;

**Considérant** leur expérience comme membre du CCU et leur connaissance du patrimoine.

**IL EST PROPOSÉ PAR** : madame la conseillère Julie Léveillé

**APPUYÉ PAR** : madame la conseillère Dawn Charles

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (6) :

**DE NOMMER** madame Ginette Mayer et monsieur Charles Lapointe membre du Conseil local du patrimoine (CLP), séance tenante, et ce, pour un mandat de deux (2) ans se terminant le ou vers le 6 mai 2022.

**ADOPTÉE.**

2020-05-116

**8.6 *Mandat au Conseil local du patrimoine***

**Considérant** la création du Conseil local du patrimoine ;

**Considérant** que le règlement constituant le Conseil local du patrimoine précise que le conseil municipal peut donner des mandats particuliers au Conseil local du patrimoine ;

**Considérant** la résolution 2019-08-196 mandatant des représentants de la Municipalité à récupérer les archives de Mille-Isles données à la Société d'histoire de Morin-Heights ;

**Considérant** l'intérêt de la Municipalité envers la Réserve Scout Tamaracouta et son apport patrimonial pour Mille-Isles.

**IL EST PROPOSÉ PAR** : madame la conseillère Dawn Charles

**APPUYÉ PAR** : madame la conseillère Diane Bélair

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (6) :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2020**

**DE MANDATER** le Conseil local du patrimoine à récupérer les archives de Mille-Isles données à la Société d'histoire de Morin-Heights.

**QUE** le Conseil local du patrimoine épaulé l'équipe mandatée par la MRC d'Argenteuil pour l'évaluation patrimoniale du site de la Réserve scout Tamaracouta.

**ADOPTÉE.**

2020-05-117

**8.7 Permanence de madame Isabelle Bouchard au poste d'inspectrice en bâtiment**

**Considérant** que madame Isabelle Bouchard a été embauchée au poste d'inspectrice en bâtiment par la résolution numéro 2019-11-266 ;

**Considérant** que la résolution d'embauche précise que madame Bouchard doit traverser avec succès une période de probation avant d'obtenir le statut d'employé permanent au sein de l'équipe municipale ;

**Considérant** que madame Bouchard a traversé avec succès sa période de probation et que le conseil municipal est satisfait de son travail.

**IL EST PROPOSÉ PAR :** monsieur le conseiller Francis Léger

**APPUYÉ PAR :** madame la conseillère Dawn Charles

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (6) :

**D'ACCORDER** à madame Isabelle Bouchard sa permanence à titre d'inspectrice en bâtiment de la Municipalité.

**ADOPTÉE.**

2020-05-118

**8.8 Reconnaissance des cinq (5) années de service continu de monsieur David Roy**

**Considérant** que la Municipalité veut promouvoir le sentiment d'appartenance au sein du personnel de son organisation ;

**Considérant** que la Municipalité souligne d'une façon tangible les 5e, 10e, 15e, 20e et 25e années de service continu puisqu'elles représentent des étapes importantes pour ses employés et démontre l'ampleur de leur implication au sein de l'organisation ;

**Considérant** que l'article 10.06 de la convention collective présentement en vigueur établit la valeur de la marque de reconnaissance à vingt dollars (20 \$) par année de service ;

**Considérant** que monsieur David Roy a été embauchée le 1 avril 2015 et travaille pour la Municipalité de Mille-Isles de façon continue depuis cette date ;

**Considérant** que monsieur David Roy a atteint ses cinq (5) ans de service continu le 1 avril 2020.

**IL EST PROPOSÉ PAR :** madame la conseillère Danielle Parent

**APPUYÉ PAR :** madame la conseillère Diane Bélaïr

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (6) :

**DE REMERCIER** et de **FÉLICITER** monsieur David Roy pour son service à titre de conseiller en urbanisme et environnement de la Municipalité ;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2020**

**DE REMETTRE** à monsieur David Roy une somme de 100 \$ pour souligner ses 5 années de service continu ;

**D'IMPUTER** la dépense au poste budgétaire 02-16000-416.

**ADOPTÉE.**

2020-05-119

**8.9** ***Fin de la période de probation de madame Carole Lessard à titre de greffière de la Municipalité de Mille-Isles***

**Considérant** la résolution 2019-09-227 visant l'embauche au poste de greffier pour la Municipalité de Mille-Isles ;

**Considérant** que la résolution prévoit que madame Lessard doit traverser avec succès une période de probation de six (6) mois ;

**Considérant** la recommandation de monsieur Pierre-Luc Nadeau, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité.

**IL EST PROPOSÉ PAR** : monsieur le conseiller Francis Léger

**APPUYÉ PAR** : madame la conseillère Danielle Parent

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (6) :

**DE METTRE FIN** à la période de probation de six (6) mois de madame Carole Lessard à titre de greffière de la Municipalité de Mille-Isles.

**ADOPTÉE.**

2020-05-120

**8.10** ***Dépôt de la liste des donateurs et rapport de dépenses des candidats à l'élection partielle du 1er mars 2020***

**Considérant** que chaque candidat à l'élection partielle du 1er mars 2020 a rempli la liste des donateurs et rapports de dépenses des candidats ;

**Considérant** que l'article 513.2 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* prévoit que le trésorier doit déposer devant le conseil la liste transmise par les candidats ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** : madame la conseillère Julie Léveillée

**APPUYÉ PAR** : madame la conseillère Cassandre Lescarbeau

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (6) :

**DE RECEVOIR** la liste des donateurs et rapport de dépenses des candidats à l'élection partielle du 1er mars 2020 en vertu de l'article 513.2 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

**ADOPTÉE.**

2020-05-121

**8.11** ***Adjudication du contrat de gré-à-gré relatif à la fourniture de ponceaux en PEHD pour certains travaux de réfection du chemin Tamaracouta***

**Considérant** que la Municipalité est autorisée à conclure un contrat de gré à gré lorsque la dépense est inférieure à 50 000 \$ conformément



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2020**

au Règlement 2018-07 sur la gestion contractuelle ;

**Considérant** que des demandes de prix ont été effectuées auprès de quatre (4) fournisseurs, incluant un fournisseur local ;

**Considérant** les prix suivants :

Nom de l'entreprise	Montant (taxes incluses)
Marcel Baril Ltée	38 806,64 \$
Armtec	45 442,18 \$
M.I. Viau & Fils Limitée	46 221,67 \$

**IL EST PROPOSÉ PAR** : madame la conseillère Dawn Charles

**APPUYÉ PAR** : madame la conseillère Danielle Parent

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (6) :

**D'ADJUGER** à l'entreprise Marcel Baril Ltée le contrat relatif à la fourniture de ponceaux en PEHD pour certains travaux de réfection du chemin Tamaracouta au montant de **38 806,64 \$ taxes incluses**, le tout en conformité avec le Règlement 2018-07 sur la gestion contractuelle ;

**D'AUTORISER** le directeur général et secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité de Mille-Isles le présent contrat ;

**D'IMPUTER** cette dépense au poste budgétaire 23-04000-712.

**ADOPTÉE.**

2020-05-122

**8.12** *Adjudication du contrat relatif à l'appel d'offres sur invitation INV202004-08 pour la fourniture de ponceaux en ciment pour certains travaux de réfection du chemin Tamaracouta*

**Considérant** que la Municipalité de Mille-Isles a procédé à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture de ponceaux en ciment pour certains travaux de réfection du chemin Tamaracouta ;

**Considérant** que trois (3) entreprises ont été invitées à soumissionner sur cet appel d'offres ;

**Considérant** que la Municipalité a reçu une (1) soumission ;

**Considérant** le résultat suivant :

Nom de l'entreprise	Montant (taxes incluses)
Boisclair et fils Inc.	81 661,94 \$

**Considérant** la recommandation de monsieur Yves Latour, directeur du Service des travaux publics, qui a effectué l'analyse de la conformité de la seule soumission.

**IL EST PROPOSÉ PAR** : monsieur le conseiller Francis Léger

**APPUYÉ PAR** : madame la conseillère Dawn Charles

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (6) :

**D'ADJUGER** à l'entreprise Boisclair et fils Inc. le contrat pour la fourniture de ponceaux en ciment pour certains travaux de réfection du chemin Tamaracouta au montant de **81 661,94 \$ taxes incluses**,



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2020**

comme décrit au devis INV202004-08 et en conformité avec le Règlement 2018-07 concernant la gestion contractuelle ;

**D'AUTORISER** le directeur général et secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité de Mille-Isles le présent contrat ;

**D'IMPUTER** cette dépense au poste budgétaire 23-04000-712.

**ADOPTÉE.**

2020-05-123

**8.13 Adjudication du contrat relatif à l'appel d'offres public TP202004-10 pour la fourniture de pierre concassée (excluant MG-80) pour certains travaux de réfection du chemin Tamaracouta**

**Considérant** l'appel d'offres public pour la fourniture de plusieurs types de pierre concassée, excluant MG-80, lancé le 2 avril 2020 sur le site officiel SE@O et publié dans l'hebdomadaire Le Régional les 2, 9 et 16 avril 2020, tel que requis par la Loi ;

**Considérant** les soumissions reçues dont l'ouverture a eu lieu le 5 mai 2020 à 10 h ;

**Considérant** les résultats suivants :

Nom de l'entreprise	Montant (taxes incluses)
2863-9987 Québec Inc.	197 009,66 \$
David Riddell Excavation/Transport	379 647,45 \$
Carrières Laurentiennes	204 460,04 \$
Uniroc	216 727,88 \$

**Considérant** qu'il est stipulé dans les documents d'appel d'offres TP202004-10 que le choix du plus bas soumissionnaire doit être fait en ajoutant le coût du transport au prix proposé par le soumissionnaire ;

**Considérant** les prix suivants avec l'ajout du coût du transport :

Nom de l'entreprise	Montant (taxes incluses)
2863-9987 Québec Inc.	395 177,50 \$
David Riddell Excavation/Transport	458 355,00 \$
Carrières Laurentiennes	368 962,50 \$
Uniroc Inc.	388 217,50 \$

**Considérant** la recommandation de monsieur Yves Latour, directeur du Service des travaux publics, qui a effectué l'analyse de la conformité de la soumission présentant le prix le plus bas.

**IL EST PROPOSÉ PAR** : madame la conseillère Dawn Charles

**APPUYÉ PAR** : madame la conseillère Cassandre Lescarbeau

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (6) :

**D'ADJUGER** à l'entreprise Carrières Laurentiennes le contrat de fourniture de plusieurs types de pierre concassée, excluant MG-80 au montant de **204 460,04 \$ taxes incluses**, tel que spécifié au devis numéro TP202004-10 et en conformité avec le Règlement 2018-07 concernant la gestion contractuelle ;

**D'AUTORISER** le directeur général et secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité de Mille-Isles le présent contrat ;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2020

D'IMPUTER cette dépense au poste budgétaire 23-04000-712 ;

**ADOPTÉE.**

2020-05-124

**8.14 Adjudication du contrat relatif à l'appel d'offres public TP202004-11 pour la fourniture de pierre concassée MG-80 pour certains travaux de réfection du chemin Tamaracouta**

**Considérant** l'appel d'offres public concernant la fourniture de pierre concassée MG-80 pour certains travaux de réfection du chemin Tamaracouta, lancé le 2 avril 2020 sur le site officiel SE@O et publié dans l'hebdomadaire Le Régional les 2, 9 et 16 avril 2020, tel que requis par la Loi ;

**Considérant** les soumissions reçues dont l'ouverture a eu lieu le 28 avril 2020 à 10h ;

**Considérant** les résultats suivants :

Nom de l'entreprise	Montant (taxes incluses)
2863-9987 Québec Inc.	38 861,55 \$
David Riddell Excavation/Transport	58 867,20 \$
Sintra Inc.	71 744,40 \$
Uniroc	72 319,28 \$

**Considérant** qu'il est stipulé dans les documents d'appel d'offres TP202004-11 que le choix du plus bas soumissionnaire doit être fait en ajoutant le coût du transport au prix proposé par le soumissionnaire ;

**Considérant** les prix suivants avec l'ajout du coût du transport :

Nom de l'entreprise	Montant (taxes incluses)
2863-9987 Québec Inc.	95 340 \$
David Riddell Excavation/Transport	75 880 \$
Sintra Inc.	101 820 \$
Uniroc Inc.	104 380 \$

**Considérant** la recommandation de monsieur Yves Latour, directeur du Service des travaux publics, qui a effectué l'analyse de la conformité de la soumission présentant le prix le plus bas.

**IL EST PROPOSÉ PAR** : monsieur le conseiller Francis Léger

**APPUYÉ PAR** : madame la conseillère Dawn Charles

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (6) :

**D'ADJUGER** à l'entreprise David Riddell Excavation/Transport le contrat de la fourniture de pierre concassée MG-80 pour certains travaux de réfection du chemin Tamaracouta au montant de **58 867,20 \$ taxes incluses**, tel que spécifié au devis numéro TP202004-11 et en conformité avec le Règlement 2018-07 concernant la gestion contractuelle ;

**D'AUTORISER** le directeur général et secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité de Mille-Isles le présent contrat ;

D'IMPUTER cette dépense au poste budgétaire 23-04000-712.

**ADOPTÉE.**



No de résolution  
ou annotation

2020-05-125

## Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2020**

### **8.15 Autorisation de signature de l'entente pour la collecte et le transport des matières organiques**

**Considérant** la fin de l'entente avec la MRC des Pays-d'en-Haut pour la collecte, le transport et le traitement des matières organiques de certains conteneurs à chargement avant au 1 mai 2020 ;

**Considérant** la nécessité commune de la collecte des matières organiques dans les bacs de compostage communautaires pour les municipalités du Canton de Gore, de Mille-Isles et du Canton de Wentworth ;

**Considérant** le contrat de service d'une durée d'un (1) an avec possibilité de renouvellement entre l'entreprise Services Sanitaires St-Jérôme et la Municipalité du Canton de Gore ;

**Considérant** qu'une nouvelle entente est requise ;

**Considérant** la recommandation de monsieur Pierre-Luc Nadeau, directeur général et secrétaire-trésorier.

**IL EST PROPOSÉ PAR** : madame la conseillère Diane Bélair

**APPUYÉ PAR** : madame la conseillère Danielle Parent

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (6) :

**D'AUTORISER** monsieur Pierre-Luc Nadeau, directeur général et secrétaire-trésorier, et monsieur Howard Sauvé, maire, à signer l'entente pour la collecte des matières organiques dans les bacs de compostage communautaires situés sur le territoire des municipalités du Canton de Gore, de Mille-Isles et du Canton de Wentworth avec la Municipalité du Canton de Gore.

**D'IMPUTER** cette dépense au poste budgétaire 02-45310-446.

**ADOPTÉE.**

2020-05-126

### **8.16 Autorisation pour un emprunt temporaire – Règlement 2020-02**

**Considérant** que le Règlement 2020-02 concernant un règlement d'emprunt décrétant des dépenses et un emprunt de 4 357 444 \$ pour des travaux de réfection du chemin Tamaracouta dans le cadre du volet redressement des infrastructures routières locales du Programme d'aide à la voirie locale a reçu l'approbation du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) le 7 avril 2020 ;

**Considérant** la confirmation de la subvention du ministère des Transports du Québec, datée du 26 février 2020, afin de permettre des travaux de réfection du chemin Tamaracouta ;

**Considérant** que la Municipalité a reçu le 23 mars 2020 un dépôt qui correspond à 90 % de la subvention du ministère des Transports du Québec conformément aux nouvelles modalités du volet redressement des infrastructures routières locales du programme d'aide à la voirie locale ;

**Considérant** la somme totale de la dépense de 4 357 444 \$ décrétés par la Municipalité en vertu du Règlement 2020-02 et de l'emprunt autorisé par le MAMH de 1 556 230 \$ ;

**Considérant** qu'aucun montant n'a déjà été financé à long terme relativement à ce projet.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2020**

**IL EST PROPOSÉ PAR** : monsieur le conseiller Francis Léger  
**APPUYÉ PAR** : madame la conseillère Danielle Parent  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (6) :

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

**QUE** le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à effectuer un emprunt temporaire totalisant 1 556 230 \$, lequel est financé par la Caisse Desjardins d'Argenteuil ;

**QUE** les déboursés sont effectués selon les besoins de liquidité ;

**QUE** monsieur Howard Sauvé, maire, et Monsieur Pierre-Luc Nadeau, directeur général et secrétaire-trésorier, soient autorisés à signer tous les documents relatifs aux demandes d'emprunts temporaires pour et au nom de la Municipalité.

**ADOPTÉE.**

### **9. Période de questions**

Les personnes qui le désirent font parvenir leurs questions à la direction générale de la Municipalité par courriel à l'adresse [questions@mille-isles.ca](mailto:questions@mille-isles.ca) ou par la page Facebook de la Municipalité.

2020-05-127

### **10. Levée de la séance**

À **19h47**, l'ordre du jour est épuisé et plus aucune question n'émane des personnes présentes dans la salle.

**IL EST PROPOSÉ PAR** : madame la conseillère Julie Léveillé  
**APPUYÉ PAR** : madame la conseillère Dawn Charles  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (6) :

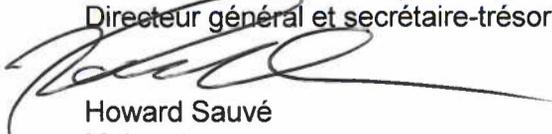
**DE CLORE** et lever la présente séance.

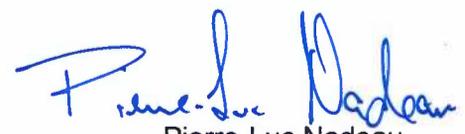
**ADOPTÉE.**

### Certificat de disponibilités budgétaires

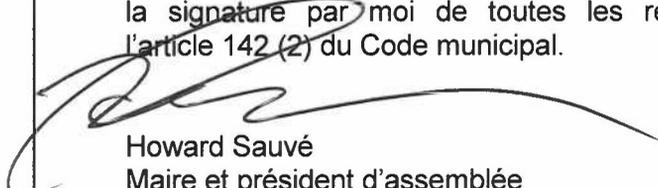
Je, Pierre-Luc Nadeau, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses décrites au présent procès-verbal.

  
Directeur général et secrétaire-trésorier

  
Howard Sauvé  
Maire et  
président d'assemblée

  
Pierre-Luc Nadeau  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier

Je, Howard Sauvé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

  
Howard Sauvé  
Maire et président d'assemblée